

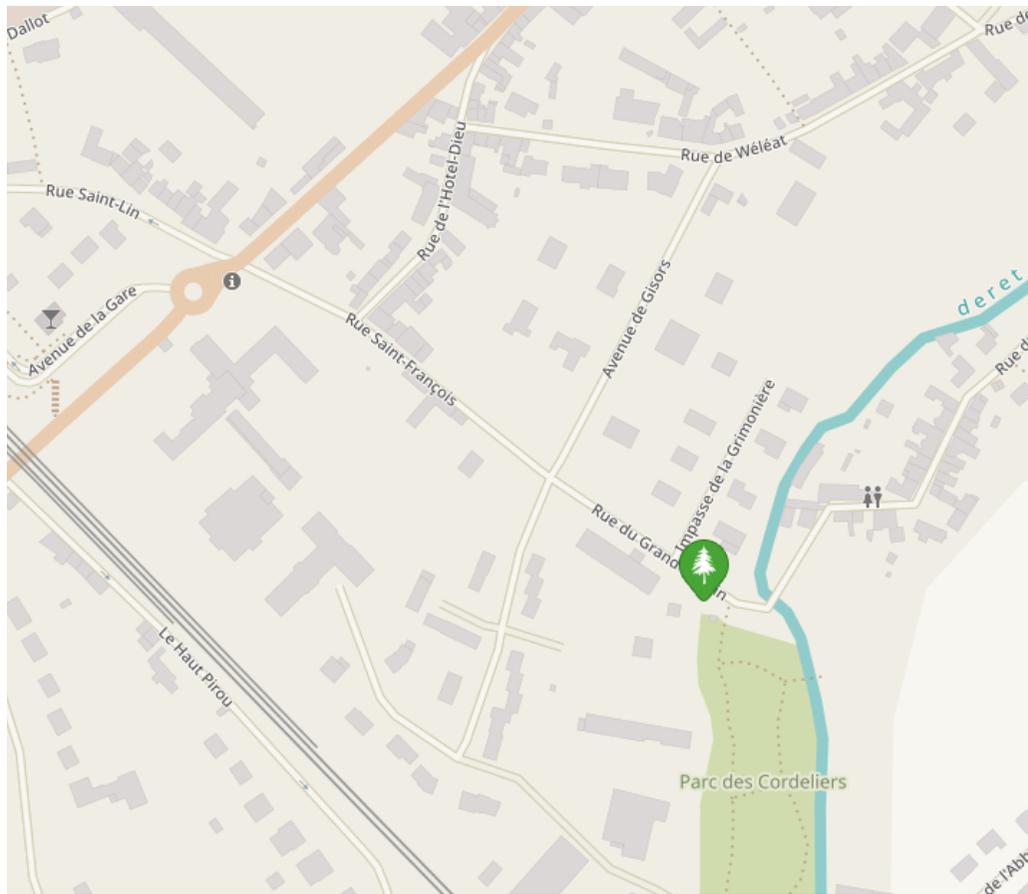
Infos pratiques

- **Pour toutes les activités sportives du matin, les animations au parc des Cordeliers, y compris les sorties** : prévoir des chaussures fermées (type basket) et un sac à dos contenant une casquette, un vêtement de pluie, une petite bouteille d'eau au nom de l'enfant et de la crème solaire.
- **Activités permanentes au parc des Cordeliers** : tir à l'arc, jeu de palets, structure gonflable, buts de football, terrain de volley, coloriages, etc...



- Les parents qui accompagnent leur(s) enfant(s) sur les différents lieux d'activités **doivent s'assurer de la présence des animateurs ou éducateurs avant de le(s) déposer et le(s) faire pointer sur le listing.**

- **Toute absence doit être exceptionnelle et signalée au 02 33 95 82 43 avant l'activité.**



du lundi 11 juillet au vendredi 26 août

« L'ÉTÉ AU KIOSQUE » s'adresse à TOUT PUBLIC.

3 modalités d'accueil

- Des activités encadrées sont proposées le matin et l'après-midi pour les enfants non accompagnés de 6 à 13 ans.
- L'après-midi des animations en accès libre pour les enfants et leur famille sont proposées au parc des Cordeliers.
- Des sorties tout public sont également au programme.

INSCRIPTIONS À PARTIR

du lundi 4 juillet, salle Léopold Delisle

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

☎ 02 33 95 82 43

📍 Prise des rdv à compter du 27 juin à 9 H.

et **TOUT L'ÉTÉ** à la Direction « Sport - Jeunesse - Vie Associative » rue Léopold Delisle (à côté de la police municipale) sans rdv.

Modalités d'inscription :

L'inscription doit être faite par le représentant légal pour les enfants mineurs.

- ☞ **pour les activités** : la veille à 16 heures.
- ☞ **pour les sorties** : le vendredi de la semaine précédant la sortie choisie.

Document à fournir le jour de l'inscription :

- ☞ copie des pages « vaccination » du carnet de santé de l'enfant.

Cotisations

1 € par activité encadrée pour les 6 - 13 ans (matin et après-midi).

5 € par enfant pour les sorties, gratuit pour les adultes accompagnants dans la limite de 2. Gratuit pour les familles l'après-midi sur site.

- ☞ Paiement par chèque de préférence ou à défaut, en espèces.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Activités encadrées pour les 6 - 13 ans et Sorties pour tout public.

